



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-27361>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **24-27361**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie de L'Hay les Roses

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21940038900017

**Ville** : L'hay les roses

**Code postal** : 94240

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 94

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Identifiant interne de la consultation** : 2024-02-LO

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : SAMP

**Adresse mail du contact** : Mailsamp@ville-lhay94.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) - Dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (DC1 ou DUME). Renseignement sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail (DC1 ou DUME). Une attestation sur l'honneur de la réalisation du travail par des salariés employés régulièrement.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la

date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique (DC2 ou équivalent). En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. Déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour risques professionnels. Pour les entreprises nouvellement créées, possibilité de justifier de ses capacités économiques et financières par tout autre moyen considéré comme approprié.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 5 références techniques pour des travaux de même nature sur les 5 dernières années, pour des prestations réalisées ou en cours de réalisation faisant apparaître le montant HT des travaux, les coordonnées du responsable de la Maîtrise d'ouvrage, l'année de réalisation. Un document indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution des prestations de même nature (en annexe au DC2 si utilisation de ce document et tout document complémentaire). Un document indiquant la liste des principales références dans des opérations similaires au cours des 5 dernières années ou depuis leur création pour les entreprises les plus récentes, avec notamment l'objet, le montant, l'année de réalisation, le destinataire des prestations. Ces références peuvent être accompagnées d'attestations de maîtres d'ouvrage publics ou privés et /ou complétées des certificats et qualifications professionnelles éventuels du candidat (en annexe au DC2 si utilisation de ce document et tout document complémentaire). A défaut de références professionnelles, le candidat doit établir qu'il dispose des savoir-faire nécessaires à l'exécution du marché par tout moyen de preuve à sa convenance. Pour les sociétés nouvellement créées, possibilité de justifier de ses capacités techniques et professionnelles par tout autre moyen.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 03/04/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Les critères de jugement des offres sont précisés à l'article 6-1 du règlement de consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL NATUREL EN GAZON SYNTHETIQUE A L'HAÏ-LES-ROSES

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45112500

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL NATUREL EN GAZON SYNTHETIQUE A L'HAÏ-LES-ROSES. Le marché est traité à prix forfaitaires, reporté à l'Acte d'engagement et dont la décomposition est détaillée dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).

**Lieu principal d'exécution du marché :** L'HaÏ-les-Roses

**Durée du marché (en mois) :** 3

**Valeur estimée (H.T.) :** 1500000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Terrassements, revêtements, terrain de sport et VRD

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112500**

**Lieu d'exécution du lot : L'Haÿ-les-Roses**

- **Description du lot : Lot 2 : Eclairage**

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45311200**

**Lieu d'exécution du lot : L'Haÿ-les-Roses**

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire : Oui**

**Détail sur la visite (si oui) :** Une visite du site est obligatoire (voir modalités de la visite précisées à l'article 2-10 du règlement de consultation).

**Autres informations complémentaires :** La durée du marché court à compter de la date de notification du marché jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement. Le délai d'exécution des travaux est fixé au CCAP. Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Auditions /Négociations :** l'Acheteur se réserve le droit de négocier avec le (ou les) soumissionnaire (s) arrivés en tête à l'issue d'un premier classement ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation (voir modalités article 6-2 du règlement de consultation).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2024**